



Valves

CHANCELLERIE

DECRET N° U.C.G./G.CH./15/24 DU 29/11/2024 PORTANT NOMINATION ET PROMOTION
DES MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE A L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU
GRABEN DE BUTEMBO

Le Grand Chancelier de l'Université Catholique du Graben,

- Vu la Loi cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National ;
- Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant statut du personnel de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de la recherche scientifique ;
- Vu le Décret d'érection de l'Université Catholique du Graben et de sa constitution en personne juridique du 22 août 1989 ;
- Vu le Décret n° 06/106 du 12 juin 2006 portant Agrément de quelques Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Vu l'Arrêté ministériel n°155/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2023 du 1/3/2023 portant désignation et nomination des membres du Comité de gestion de l'Université Catholique du Graben, UCG en sigle, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, en son article 3 ;
- Vu les Statuts et le Règlement d'ordre intérieur de l'Université Catholique du Graben tels que modifiés à ce jour ;
- Le Conseil rectoral entendu ;
- Vu la nécessité ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés au Grade de Professeur Associé :

Kavugho Mastaki Eugénie
Kilangalanga Ngoy Janvier

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures et contraires au présent Décret.

Article 3 : Le Recteur de l'Université Catholique du Graben est chargé de l'exécution du présent Décret qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Butembo, le 29/11/2024

Le Grand Chancelier de l'Université Catholique du Graben,



Mgr. SIKULI PALUKU Melchisédech,
Evêque du Diocèse de Butembo-Beni

+ SibNay